

PROCÈS VERBAL

COMITÉ SYNDICAL

DU CIOL

DU 7 MAI 2024

CS N° 2024-02

ORDRE DU JOUR DU COMITE SYNDICAL :

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi sept mai, le Comité Syndical du Conservatoire Intercommunal de l'Ouest de Limoges, dûment convoqué, s'est réuni à dix-sept heure au siège sociale, 15 rue Joseph Cazautets 87170 ISLE.

Date de convocation du Comité Syndical : 29-04-2024.

Ordre du jour :

- Adoption du Procès-Verbal de la séance précédente : 2024-01 du 8.02.2024.
- Vote des tarifs 2024-25
- Renouvellement des conditions d'exercices d'une activité accessoire.

► Questions diverses :

- LOGO EIM

Présents : M. Gilles BEGOUT, Mme Aline COUDERT, Mme Émilie RABETEAU, Mme Céline JALLAIS, M. Maurice LEBOUTET.

Excusés : M. Karl PERIGAUD, M. Jean-Michel IGOULZAN, Mme Cécile FADAT, Mme Viviane RAFFIER, Mme Maud TERRACOL, Mme Alexandra MALISSEN, M. Florian CAMPOURCY.

Pouvoirs : Néant

Mme Aline COUDERT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres du CS	Titulaires : 6	Suppléants : 6
Présents	5	0
Votants	5	-
Pour	5	-
Contre	-	-
Abstentions	-	-

Assistent également à cette réunion à titre consultatif, le Responsable Pédagogique, la Directrice Administrative et Financière du CIOLE.

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL 2024-01 DU 08 FEVRIER 2024 :

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance précédente.

2 – VOTE DES TARIFS 2024-2025 :

Le Président présente les tarifs 2024-2025 des services d'enseignement musical avec une proposition d'augmentation des tarifs des services comme suit :

- Augmentation de 4% pour l'ensemble des enseignements exceptée la Banda dont le tarif reste inchangé.

Pratique instrumentale individuelle + pratiques collectives+ Solfège ENFANTS (-de 18 ans) / LYCEENS / ETUDIANTS	Tarifs au semestre résidents	Tarifs au semestre extérieurs
Tarif 1 : Quotient familial de 0 à 720 euros	174,28 €	445,16 €
Tarif 2 : Quotient familial de 721 à 1000 euros	191,64 €	
Tarif 3 : Quotient familial de 1001 à 1150 euros	223,54 €	
Tarif 4 : Quotient familial de 1151 à 1400 euros	247,05 €	
Tarif 5 : Quotient familial de 1401 euros et au-delà	271,18 €	
ADULTES :	440,96 €	498,75 €
Cours collectifs de pratique instrumentale + solfège*	Tarifs au semestre résidents + extérieurs	
COURS DE PRATIQUE INSTRUMENTALE (même instrument, de 4 à 6 personnes – 16-25 ans et étudiants)	122,26 €	
COURS DE PRATIQUE INSTRUMENTALE (même instrument, de 4 à 6 personnes – Adultes)	202,55 €	
*instruments en fonction de la demande et des contraintes de l'instrument (pas de piano)		
Jardin musical - Éveil musical Chorale enfant	Tarif au semestre résidents + extérieurs	
Jardin musical : PS - MS maternelle / Éveil musical : GS et CP Chorale : à partir du CE1	44,20 €	
Pratiques Collectives seules et / ou Solfège seul	Tarifs au semestre résidents + extérieurs	
Solfège / Orchestre / Ensembles / MAO (résidents et extérieurs)	49,40 €	
Chorale Symphonia	Tarif au semestre résidents + extérieurs	
Chorale adultes (résidents et extérieurs)	53,66 €	
Banda	Tarif annuel	
Flûte traversière - Clarinette - Saxophone alto, ténor, baryton - Trompette - Trombone - Tuba - Percussions	20,00 €	
LOCATION INSTRUMENT	62,78€ / semestre	
Participation aux stages pour les extérieurs au CIOL	21 € / demi-journée	

Le comité syndical après en avoir délibéré vote à l'unanimité les tarifs des services pour 2024-2025.

3 – RENOUVELLEMENT DES CONDITIONS D'EXERCICE D'UNE ACTIVITE ACCESSOIRE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n°84-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu le décret n°2017-105 du 27 janvier 2017 relatif à l'exercice d'activités privées par des agents publics et certains agents contractuels de droit privé ayant cessé leurs fonctions, aux cumuls d'activités et à la commission de déontologie de la fonction publique,
CONSIDERANT la nécessité de recruter une Directrice Administrative et Financière auprès du Président qui se verra confier des missions d'accompagnement et d'expertise ainsi que la supervissions des services liés à l'administration du CIOL,
CONSIDERANT que les fonctions exercées ne suffisent pas à elles seules à occuper un agent à temps plein et de façon permanente, et satisfont aux conditions fixées par la législation susvisée,
CONSIDERANT que Monsieur le Maire de la Commune d'Isle, en sa qualité d'employeur principal a autorisé Madame Cécile BRAUGE-DELAIRE, Directrice Générale des Services de la Commune a exercé une activité accessoire de Directrice Administrative et Financière auprès du Président du CIOL,

Le Comité Syndical du CIOL :

DECIDE de créer l'activité accessoire de Directrice Administrative et Financière auprès de M. le Président, à compter du 1^{er} septembre 2024, afin d'assurer les missions d'accompagnement et d'expertise sur :

- Prospective et Préparation Budgétaire ;
- Suivi Budgétaire ;
- Pilotage Comptable et Ressources Humaines ;
- Supervisions des services liés à l'administration du CIOL,
- Tout sujet ou dossier particulier confié par le Président.

DECIDE de recruter Madame Cécile BRAUGE-DELAIRE, Directrice Générale de Services de la Commune d'Isle, fonctionnaire territorial, en qualité de Directrice Administrative et Financière du Président pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} septembre 2024.

À ce titre, Madame Cécile BRAUGE-DELAIRE sera recrutée dans le cadre d'une activité accessoire, évaluée à 2 heures par semaine, exercée en dehors de ses heures de service au titre de son activité principale.

DECIDE de fixer la rémunération correspondant à une indemnité forfaitaire annuelle de 2700€ brut fixée par arrêté du Président au titre des fonctions susvisées.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le logo EIM retravaillé est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00

La secrétaire de séance,



Aline COUDERT

Le Président du CIOL,



Gilles BEGOUT